



LÉGENDE

-  Espaces de stationnement sur rue
-  Espaces de stationnement hors rue
-  Parcours d'accès aux espaces de stationnement hors rue
-  Circulation non recommandée pour les autocars
-  Circulation interdite aux autocars
-  Débarcadères hôtels
-  Débarcadères autobus
-  Gare
-  Police
-  Cinéma
-  Salle de spectacle
-  Hôpital
-  Hôtel de ville
-  Attrait touristique
-  Bibliothèque

Stationnement sur rue

1. Localisation : Avenue du Cap-aux-diamants (Parc des Champs-de-Bataille)
Réglementation : Limité à 10 min. Garés en file.
Capacité d'accueil : 4 autocars
2. Localisation : Boulevard Champlain (côté ouest)
Réglementation : 60 minutes
Capacité d'accueil : 3 autocars
3. Localisation : Boulevard Champlain (côté est)
Réglementation : Illimité
Capacité d'accueil : 6 autocars

Stationnement hors rue

Localisation : Rue du Cardinal-Maurice-Roy (Parc Victoria)
Réglementation : Aucune
Capacité d'accueil : 13 autocars

